

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distn.
GENERALE
S/10367
8 octobre 1971
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 8 OCTOBRE 1971 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA YUGOSLAVIE AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de demander à être autorisé, conformément à l'Article 31 de
la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil de
sécurité, à participer, sans droit de vote, à la discussion en cours au Conseil
de sécurité sur la plainte de la Zambie.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la
Yougoslavie auprès de
l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) LAZAR MOJSOV

